LUTTE contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel

Formulaire de signalement

Coordonnées de l’auteur du signalement

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

N° téléphone :

□   J’accepte d’être contacté sur ce numéro

□  Je souhaite rester anonyme

Description du signalement

Date du signalement :

J’agis en qualité de : □  victime des faits □  témoin des faits

Le présent signalement concerne des faits de :

□  violence physique et/ou verbale

□  discrimination

Traitements inégaux et défavorables appliqués à certaines personnes en raison de certains traits réels ou supposés liés à leur origine, leur nom, sexe, apparence physique, genre, handicap, religion, opinions politiques, activités syndicales…

□  harcèlement moral ou sexuel

Fait d’Imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou agissements à connotation sexuelle, qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son égard une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel, le fait, même non répété, d’user de toute forme de pression grave, dans le but réel ou apparent d’obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l’auteur des faits ou au profit d’un tiers.

□  agissements sexistes

Agissements liés au sexe d’une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

□  autre :

Description chronologique des faits sans interprétation, ni jugement personnel.

Préciser des exemples de situation (relater les propos entre guillemets).

Préciser si les faits sont uniques ou répétés et, s’ils se sont déjà produits auparavant, sous quelle forme et à quelle fréquence.

Décrire les éléments de preuve dont vous disposez ou témoignages éventuels.

Avez-vous fait des démarches :

□  dépôt de plainte

□  signalement à un autre organisme : médecine du travail, inspection du travail, associations d’aide aux victimes

Qu’attendez-vous de ce signalement :

□  une écoute

□  un accompagnement (connaître les différentes démarches possibles)

□  des conseils juridiques (savoir vers quelle personne se tourner)

Les données personnelles collectées sont utilisées pour recueillir les signalements des personnes qui sont victimes ou des témoins d’un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d’agissements sexistes et les orienter vers les autorités compétentes en matière d’accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Aucune démarche ne sera enclenchée sans votre accord.

Le dispositif d’alerte est mis en œuvre pour répondre aux exigences du décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d’agissements sexistes.

Le traitement est confidentiel, à destination des membres du dispositif de signalement.

Les données transmises ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à l’instruction des saisines et aux obligation légales et réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) les personnes concernées disposent de différents droits (accès, rectification, effacement, etc) sur les données. Ces droits peuvent être exercés par mail à l’adresse suivante : [signalement@jazzoparc.com](mailto:signalement@jazzoparc.com)